

Ce Journal paraît les Dimanche,  
Mercredi et Vendredi.

**PRIS**  
de l'abonnement.

POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE :  
Un an . . . . . 32 francs.  
Six mois . . . . . 16 »  
Trois mois . . . . . 8 »

HORS DU DÉPARTEMENT :

1 franc de plus par trimestre.  
Un numéro . . . . . 23 centimes.  
Annonces . . . . . 23 c. la ligne.  
Réclames . . . . . 30 c. id.

# L'AVENIR,

Journal du Progrès Social.

EMANCIPATION DES PEUPLES PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

On s'abonne :

A LYON. rue St-Dominique,  
n<sup>o</sup> 1, au 1<sup>er</sup>, chez M. RÉGIPAS ;  
A LA CROIX-ROUSSE, rue du Viard, 5 ;  
A PARIS. à l'Office-Correspondance de  
LEJOLIVET et C<sup>o</sup>, place de la Bourse ;  
A MARSEILLE, chez M. E. MARTIN, li-  
cencié en droit, rue Sibie, 24, A ;  
Et chez tous les Directeurs des postes et des  
messageries.

Tous les articles, ayant un but d'intérêt public,  
seront insérés gratuitement, quand ils seront revêtus  
de signatures connues.

Les lettres et envois non affranchis seront rigoureu-  
sement refusés.

Le numéro du dimanche étant plus spécialement consacré aux intérêts de l'industrie et de la fabrique lyonnaise, il en est fait un tirage supplémentaire auquel on peut s'abonner séparément.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

Lyon, le 19 Janvier 1847.

## L'IRLANDE.

Dans notre siècle de civilisation avancée, de fusion sociale, de chartes octroyées, de libertés conquises, de tribunes ouvertes à la discussion de tous les droits, en plein dix-neuvième siècle, il existe, au delà du détroit de la Manche, dans une contrée qui ose se dire l'Angleterre, et qui a dit la première le *fiat lux* de la liberté et du progrès, qui s'est placée, depuis la renaissance, à la tête du mouvement intellectuel, qui délivre des lettres de noblesse aux innovations mécaniques, qui encourage par sa munificence princière les beaux-arts et les lettres ; il existe, dis-je, un peuple d'ilotes et de parias, une terre ingrate pour celui qui l'habite, qui boit les sueurs du cultivateur sans la féconder, un sol qui, comme Saturne, dévore ses propres enfants, et où le soleil de la justice et de la liberté n'a jamais pénétré. Ce pays, c'est l'Irlande.

Quand nous évoquons cette grande et majestueuse figure du peuple irlandais, quand nous sondons la profondeur des plaies de cet *ecce homo* des temps modernes, un frisson de terreur nous saisit. Depuis Elisabeth, qui le décima par une pénalité d'exception, jusqu'à Cromwell, ce sombre proscriptionnaire, qui lui fit expier sous le feu de l'artillerie et ensuite sur les échafauds, la double constance de sa foi politique et religieuse, son histoire ne fut qu'un long martyrologe. Quand le glaive de la vengeance se fut assez rougi de sang, quand les haines politiques et les rancunes de la Bible firent place à la cupidité des marchands ; quand les milords bâcleurs de chartes eurent appris à calculer sur l'édredon de leurs sophas ce que peut suer d'or le front d'un paysan irlandais, ce que vaut dans les combats un soldat de ce pays : ce peuple devint pour l'Angleterre, dans la paix un instrument de richesse, dans la guerre un instrument de conquête.

Couchée aujourd'hui comme un vampire sur l'Irlande, l'Angleterre s'abreuve de ses sueurs, presse ses haillons, ranceonne sa famine, et solidifie ses larmes au creuset de l'avarice. A force de puiser à la source de sa vitalité, elle l'a desséchée ; elle a absorbé toute la force morale et physique de ce malheureux pays, en s'appropriant sans mesure toutes ses richesses. Quel usage font-ils donc de cet or, ces baronnets gouteux, ces milords podagres ?

Ils se livrent à des excentricités bouffonnes dans leurs voyages ; généreux mécènes des arts, ils couvrent de guinées une toile poudreuse de Raphael ; orgueilleux antiquaires, ils demeurent en extase devant un vase étrusque ; admirateurs passionnés du génie des grands hommes, ils baignent des larmes de leur tendresse une pantoufle qui a chaussé le pied de Newton, ils s'inclinent avec respect devant une mosaïque écornée, ils jettent des banknotes à profusion dans l'égoût des passions... et ils restent froids et insensibles devant la grande misère de l'Irlande !

Si nous interrogeons les annales de l'Angleterre, si nous

lisons ses fastes militaires, si nous parcourons la longue série de ses victoires, tant sur la mer que sur le continent, que verrons nous ? Partout où il y a une redoute formidable détruite, un poste périlleux enlevé à l'arme blanche, une trouée faite à l'infanterie ennemie, une bataille décisive gagnée, soyez sûr que les soldats de l'Irlande étaient là, et qu'ils ont pris une bonne part de ces glorieux travaux.

Qu'ont-ils obtenu pour prix de leurs services ? des outrages. Quel a été le prix de leur sang versé dans cent combats ? la persécution et la mort.

Ils sont forcés de se lever au premier appel pour repousser l'invasion, pour défendre la patrie, et ils n'ont point de patrie ; car qu'est-ce qu'une terre qui ne nourrit pas ses habitants ? Qu'est-ce qu'une contrée où des soldats blessés dans cent combats, épuisés par des travaux de tout genre, n'ont pas pu conquérir le droit de manger ?

Ils s'arment pour le triomphe des lois, et ils n'ont point de lois ; car qu'est-ce qu'une législation monstrueuse, élaborée dans les officines des cours, illustrée de précautions despotiques, et créée dans un but de répression plutôt que dans un but de protection ? Ils sont obligés de prodiguer le denier de l'impôt à un culte qui n'est pas le leur, de soudoyer une religion qui les persécute, de vénérer des ministres anglicans qui mettent à l'index le catholicisme comme un délit.

Il y a quelques années, l'Irlande semblait sortir de cette période si laborieuse et si tourmentée ; elle se prit tout-à-coup à espérer un meilleur sort.

Suspendue au charme de la magnifique parole d'O'Connell, qui lui disait comme le Christ à Lazare : « Lève toi », l'Irlande se sentit renaître : elle allait secouer son linceul de mort et opérer sa résurrection politique ; elle faisait entendre le grand chœur de ses récriminations ; Albion comparaisait à la barre de son orateur, qui gravait sur son front les brûlants stigmates de son éloquence. Le cri d'indépendance de l'Irlande fut salué de toute l'Europe ; une souscription d'encouragement fut partout ouverte, et les sympathies de tous les peuples civilisés lui furent acquises : c'était partout le bruit, la discussion, la vie ; l'animation des débats politiques avait succédé à la torpeur de la servitude. C'était un peuple qui avait foi dans son apôtre, et dont l'entendement grossier s'ouvrait sans contrainte à l'évangile de la liberté ; c'étaient des villageois, liés étroitement à la glèbe, qui levaient la tête en signe d'émancipation ; chacun se sentait revivre sous le feu de cette éloquence incisive et taillée en relief.

O'Connell était le roi de la persuasion. Avec ses livres, il remuait les masses ; avec des idées, il créait un nouveau monde ; avec la force morale, il paralysait la force matérielle de l'Angleterre.

Mais le destin des grandes choses est quelquefois d'avoir peu de durée : depuis deux ans ce peuple a déserté ce théâtre verbeux et indigeste, où le génie d'O'Connell se donnait carrière ; un sombre désespoir s'est emparé de lui ; il n'a plus de foi, car il n'a plus d'espoir ; il n'a plus la force de raidir les

poings, poussé par une légitime colère ; l'agitation a cessé ; les rêves du *repeal* se sont évanouis ; O'Connell a perdu son prestige ; un long cri de famine a succédé à un long cri de liberté ; les Irlandais ne réclament plus des droits politiques, ils réclament du pain ; ils ne menacent plus, ils supplient.

Tous les ans, au début de l'hiver, le hideux paupérisme vient s'asseoir au chevet de ce peuple, et agiter ses nuits de la fièvre de l'insomnie ; tous les ans la saison des frimats et des neiges est pour l'Irlande une question de vie ou de mort ; c'est un tourment périodique, qui arrive à pareil jour, à pareille heure, comme un épouvantable anniversaire de deuil et de désolation.

Quand s'ouvre à Londres la saison des *raouts*, quand l'aristocratie des trois royaumes s'enferme dans la serre chaude des plaisirs, ou claquemure sa paralysie seigneuriale dans les salons resplendissants du feu de mille bougies ; quand tous les vins chaleureux du continent s'épanchent à flots dans les verres de crystal ciselé ; quand les blondes *lady*s étalent dans les fêtes nocturnes de Windsor des rivières de diamants à leur cou d'albâtre, ou font miroiter dans un joyeux quadrille les reflets chatoyants de leurs robes ; alors l'Irlande a aussi ses fêtes, ses concerts... L'Angleterre peut danser au bruit d'un chœur de lamentations ; les cris de blondes *lady*s agonie, les soupirs de mort, peuvent servir d'orchestre à ses folles joies. Dansez, milords ; savourez dans les coupes de l'orgie les vins mousseux ; vous aimez les émotions fortes, les drames monstrueux, les péripéties horribles de la scène, eh bien ! regardez ce panorama de souffrances humaines : là une mère ensevelit le cadavre nu de sa fille sous les décombres d'une cloison, dernier voile de la pudeur ; ici les cercueils marchent à la file dans un morne silence vers les champs du repos ; la pelle des fossoyeurs est insuffisante ; les corps, transparents de maigreur, tombent comme la feuille d'automne sous le souffle du vent. Regardez encore ces femmes errant dans les carrefours, le teint hâve, la démarche chancelante, l'œil terne et vitré ; elles traînent par la main des enfants dont les jones présentent une teinte olivâtre et cadavéreuse. Plus loin c'est un homme qui se glisse silencieux et grave hors de sa demeure ; son corps s'incline et fléchit sous le poids d'un fardeau : c'est une bière qui renferme le corps de son fils unique, mort de faim et de froid.

Oh ! milords égoïstes, lors même que le squelette de ce peuple mourant viendrait s'asseoir à vos côtés et prendre place à ces banquets de la luxure, comme l'ombre de Banquo au festin de Macbeth ; lors même qu'une main mystérieuse viendrait vous glacer de terreur et arracher de vos lèvres impures ces coupes d'or, où, nouveaux Balbazzars, vous buvez les larmes de l'Irlande ; non, tant qu'aucun péril sérieux ne troublera point vos sercines demeures, tant que la révolte ne hurlera pas à vos portes, vous ne voudrez pas suspendre vos fêtes, interrompre vos danses échevelées, et distraire quelques parcelles de cet or que vous jetez au gouffre de l'orgie, pour secourir vos frères qui meurent en vous maudissant.

J. B. CLOTE.

## FRUITEURON DE L'AVENIR.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

### EXPOSITION.

2<sup>e</sup> article (1).

En commençant cette revue, nous sentons le besoin de faire part à nos lecteurs de l'embarras où nous nous trouvons à l'endroit de notre conscience et des artistes dont nous allons essayer d'apprécier les œuvres.

Resteront-elles dans les limites froides et réservées d'un compte-rendu administratif ? emprunterons-nous les formes louangeuses de certains journaux, ou la critique systématique de certains autres ? formulerons-nous d'une manière nette et précise notre jugement sur ce qui nous paraîtra bon et sur ce qui nous semblera défectueux ?

Au risque d'être accablés de sarcasmes et d'épithètes injurieuses, c'est ce dernier parti que nous adopterons, puisqu'il est le seul qui soit en harmonie avec notre caractère et avec la dignité de l'art. En effet, dans un examen de cette nature, l'aristarque ne doit pas se borner à signaler le mérite ou les défauts des sujets soumis à son appréciation, il doit élargir son dire de commentaires rationnels puisés aux sources de la vérité : c'est ainsi qu'il accomplit une mission digne et qu'il apporte son grain de sable à l'édifice régénérateur.

Ceux qui ont visité l'exposition de cette année, se sont arrêtés, sans doute, devant le *Jugement de Salomon*, par M. Schopin : un grand attrait de coloris, une étude scrupuleuse de la forme, un type de figures, assez souvent répété dans les œuvres de ce maître, mais qui plaît toujours, une connaissance profonde des ressources de la palette, vous attirent vers lui par un charme qui commande l'estime, et que le vrai talent possède seul le droit d'inspirer.

Dependant cette toile si gracieuse, après avoir séduit vos yeux par ses beautés matérielles, n'éveille en vous aucun écho : elle laisse votre cœur

(1) Voir le numéro du 3 janvier courant.

froid et sans émotion. C'est que l'expression brûlante de cet épisode historique est sèchement rendue : Salomon, les poings fermés, les genoux disgracieusement écartés, le corps raide, n'offre rien de ce qui devait animer le suprême juge, lorsque, par une puissante épreuve, il cherchait à surprendre le cœur d'une mère ; rien, dans cette impassible figure, ne vous initie à cette joie intérieure, à ce légitime orgueil qui dut éprouver le jeune roi, quand son oreille tressaillait aux cris déchirants arrachés à la maternelle sollicitude par la sublime cruauté de son arrêt.

La vraie mère, absorbée par la crainte de perdre son fils, est entièrement isolée de la scène ; le bourreau seul occupe son attention ; son visage n'exprime aucun sentiment d'indignation contre celui qui condamne son enfant à être immolé sous le prétexte d'un partage dérisoire, aucun sentiment de haine contre la femme jalouse qui veut lui ravir son trésor. C'est une mère du massacre des innocents : rien de plus.

La mauvaise mère, avec sa blonde chevelure, son galbe charmant, ses formes riches et voluptueuses, nous paraît être une mordante critique contre la suave couleur des filles de Vénus. Pour ma part, si j'étais femme, et blonde, je lui en voudrais toute ma vie. Mais si telle a été son intention, il faut avouer qu'il l'a cachée sous les dehors les plus séduisants ; car il est impossible de croire à la jalousie envieuse, à la froide cruauté de cette jeune et belle femme : le calme de son sourire, la sérénité de son front, la douceur de ses traits, dont pas une ligne n'accuse un mauvais cœur, contrastent d'une façon singulière avec l'intention du peintre. A force de l'avoir voulue méchante, il a dépassé le but : l'opposition est trop heurtée ; l'illusion n'existe plus !

Puis, les draperies inférieures de cette figure sont mal attachées : dès qu'elle aura quitté sa pose théâtrale, ses vêtements tomberont, et laisseront à découvert une jambe d'un mouvement forcé. Enfin, ce rayon de l'âme, cette étincelle du génie qui seul peut donner la vie et le mouvement, ne scintille nulle part dans cet ouvrage ; le talent s'y montre partout, partout la main du maître a prodigué les trésors matériels de son art, mais sous la richesse de l'enveloppe perce le manequin : l'espace et l'inspiration y sont oubliés !

La première impression de la mort sur l'homme, par M. Etex, est trop

près du Jugement de Salomon. Sa couleur, froide et sans vie, paraît plus froide et plus inanimée encore à côté du coloris frais et brillant de M. Schopin. Adam est d'un dessin qui, sans être irréprochable, annonce l'étude du nu. Le modèle en est peu sévère, les tons de chair manquent de finesse, et nous sommes loin d'aimer l'expression qui lui contracte la figure. Eve, d'une couleur de marbre, est mal posée ; l'écartement des cuisses et l'arrangement des cheveux sont d'un très mauvais goût ; le plastique en est rond et dur, point de souplesse dans cette chair, point de sang sous cette blanche enveloppe ! La jambe gauche manque de perspective et s'emmanche mal avec le pied. Puis, ce groupe est mal éclairé : le jour de l'atelier y est trop strictement conservé ; c'est par une lucarne que vient cette lumière heurtée ; le ciel n'y est pour rien. Enfin, la grande pensée que le peintre a voulu rendre, est entièrement tronquée. C'est un effroi vulgaire qui crispe les traits d'Adam ; c'est une peur de jeune fille qui rapproche Eve de son époux. Il y a loin de cette expression à la tristesse profonde, à l'abattement moral que le premier homme et sa compagne durent éprouver en voyant ce muet témoignage de la vengeance divine.

Le petit tableau de *la Vierge et l'enfant Jésus*, du même auteur, est une assez jolie peinture. On y remarque de la souplesse, une recherche de coloris parfois heureuse, un dessin peu accusé, mais bon d'ensemble. C'est une œuvre passable comme art, et gracieuse comme effet.

A part la Madeleine, qui pleure seule, dans un coin, étrangère à ce qui l'entoure, nous aimons l'aspect et la composition de *l'Évanouissement de la Vierge au pied de la Croix*. La Vierge s'affaisse et laisse tomber son bras avec une grande vérité de pose. La couleur générale de ce tableau est inspirée par les anciens maîtres, et l'imitation en est vraie. C'est dommage que M. Lefebvre n'ait pas aussi bien étudié les têtes de Vierge et de Christ ; il y a tant de qualités dans cette œuvre, que nous voudrions y voir celle-là. Nous croyons à l'avenir de M. Lefebvre. Il n'a pas encore une grande habileté de dessin, ses principaux effets, sa manière de grouper, le jet de ses draperies ne sont pas encore à lui ; mais nous aimons mieux qu'il suive les sentiers battus, que de le voir, comme l'an dernier, s'égarer dans les limbes.

M. Colin, de Nîmes, est tellement habitué à faire bien, la facilité de son

## Correspondance particulière.

Paris, le 13 janvier 1847.

La banque de France s'est enfin décidée à élever son escompte de 4 pour cent à 5, et cette mesure ne paraît pas avoir soulevé dans la presse les mêmes protestations qu'elle aurait rencontrées, si elle avait été adoptée deux mois plus tôt. C'est que la polémique qui a été soulevée sur les effets de cette mesure, a éclairé l'opinion publique. Il est à désirer maintenant que la banque renonce à une autre mesure dont elle menaçait le commerce depuis quelques jours, et qui avait un effet bien plus désastreux que l'élévation du taux de l'escompte. Il paraît qu'il est toujours question de réduire de 90 à 60 jours le maximum des échéances. Cette mesure, en excluant des escomptes de la banque une grande partie des effets qui existent en ce moment sur la place, forcerait le petit commerce à s'adresser à des escompteurs qui n'éprouveraient pas le moindre scrupule à faire payer leur escompte à un taux usuraire.

La ligne de conduite de la banque de France nous paraît maintenant toute tracée. Par la fixation de son intérêt à 5 pour cent, elle repousse une partie des demandes de numéraire qui lui arrivaient de l'étranger, et elle réduit par le fait le chiffre total de ses escomptes. Elle peut maintenant avec toute sécurité faire venir de Londres une trentaine de millions par l'intermédiaire de MM. Hottinger, parce que cette somme ne risquera pas dès son arrivée à Paris d'être immédiatement enlevée par les banquiers qui sont en rapport avec les places étrangères.

— La situation financière du pays inspire de tristes réflexions à la plupart des journaux, et malgré les efforts de M. Lacave-Laplagne pour dissimuler la position du trésor, il est évident que lui-même ne voit pas sans inquiétude le gouffre du découvert s'élargir avec une rapidité effroyable. D'après les dépenses énormes qui devront avoir lieu cette année, le découvert, qui était de 79 millions l'année dernière, dépassera probablement 150 millions pour la fin de 1847, et M. le ministre des finances espère pourtant faire face à toutes les dépenses avec une émission de 65 millions de bons royaux, dans le cas où les recettes n'augmenteraient pas d'une manière assez rapide pour retirer cette masse de valeurs flottantes de la circulation, il est positif que l'on sera obligé d'avoir recours à un nouvel emprunt de 150 millions au moins.

— Il n'est bruit depuis quelques jours dans certains cercles politiques que des ouvertures qui ont été faites auprès de M. Dufaure pour le décider à entrer dans le ministère à la place de M. Martin du Nord qui, par suite d'une récente mésaventure, serait décidé à quitter le portefeuille de la justice. On ajoute que M. Dufaure a repoussé toutes les avances du ministère, et qu'il y a même eu depuis ce jour un rapprochement entre les deux fractions de la gauche.

On dit aussi que dès le premier jour de la discussion générale de l'adresse, les principaux chefs de la gauche, MM. Thiers, Billaut et Dufaure, doivent monter à la tribune, afin d'exposer d'une manière nette et précise leur position politique, et de constater qu'ils sont maintenant unis dans un même but.

Dans la chambre des pairs M. le comte Molé, qui est le président de la commission de l'adresse, compte, dit-on, parler sur la situation des affaires aussitôt que les débats de l'adresse seront ouverts.

Paris, le 16 janvier 1847.

Nous recevons de Londres une lettre particulière, dans laquelle on annonce que la publication des correspondances étrangères entre les cabinets de France et d'Angleterre, au sujet des mariages espagnols, a excité en Angleterre le plus vif mécontentement, et a produit sur lord Palmerston une explosion furieuse. Le ministre anglais admet que le ministre français avait le droit de livrer ses dépêches à la publicité; mais il prétend que M. Guizot en a retranché plusieurs passages importants. On assure que dans le conseil de cabinet qui s'est prolongé pendant trois heures, avant-hier, à Londres, et qui avait pour but de s'occuper de la rédaction du discours du trône, lord Palmerston a proposé un paragraphe tout-à-fait hostile au cabinet français.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

Paris, le 16 janvier 1847.

Une ordonnance royale du 15 janvier porte ce qui suit :  
Considérant que M. Martin (du Nord), notre garde des sceaux,

exécution satisfait si vite les premiers désirs du goût et de l'esprit, que ce peintre n'a jamais fait une étude consciencieuse et sévère de la nature. Cette année, son *Ascension de la Vierge* a les mêmes défauts et les mêmes qualités de ses autres toiles. De gracieuses figures d'anges entourant la Vierge, blanche, idéale et vaporeuse comme elles, des draperies bien jetées, un coloris plein de coquetterie recouvrant des formes enfantines par le souvenir d'un artiste plein de goût, un heureux mélange de pensée religieuse et de poésie de boudoir, font de cette *Ascension* ce qu'on appelle un joli tableau. Et si nous étions une des ravissantes dévotes qui viennent, à midi, parfumer nos églises, nous voudrions lui confier nos rêves prières.

Nous nous rappelons que M. Magaud avait exposé, l'année dernière, dans un cadre très restreint, une *Descente de Croix* fort jolie, bien groupée et très heureuse d'expression. Ces qualités nous font regretter que cet artiste n'apporte pas, dans ses grandes pages, des qualités semblables. Sa *Virgo Virginia* n'a pour nous qu'un seul mérite, mérite estimable, mais insuffisant pour un pareil sujet, c'est celui du dessin. Il est souple et pur, soit qu'il signale les formes du modèle, soit qu'il circule autour des galbes. Mais si M. Magaud s'est montré savant dessinateur dans le plastique de son œuvre, il est resté bien au dessous de lui-même dans le coloris, dans l'expression et dans la pensée. La Vierge, d'un caractère de tête banal et commun, n'a rien qui rappelle les suaves créations des grands maîtres, rien qui fasse reconnaître en elle la mère du Christ, cette sainte et noble figure du christianisme! elle semble tenir cet enfant par force, aucune sympathie ne l'unit à son fils, aucun amour maternel n'anime ses veines glacées. C'est une pauvre mercenaire qui pose à tant l'heure, et voilà tout... Dans l'expression de l'enfant, le peintre a eu l'intention de faire une tête caractérisée d'un front large, des cheveux rejetés en arrière, un regard ferme, veut indiquer une intelligence où rayonne la divinité; mais le but est-il atteint? nous ne le croyons pas. La teinte grise des chairs, les orbites enfoncées, la maigreur des contours, en font un être maladif. Pourtant la fraîcheur de cet âge, la grâce des formes enfantines ne peuvent-elles pas s'allier avec la divinité? Nous ignorons pourquoi M. Magaud en a privé son Jésus; c'est sans doute sa manière de voir, car les deux jolis chérubins, qui sont de chaque côté, lui offraient, certes bien, la facilité de

ministre de la justice et des cultes, a besoin, pour sa santé de quelque repos.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :  
M. Dumon, ministre secrétaire d'état des travaux publics, est chargé de l'intérim du ministère de la justice et des cultes,  
(*Moniteur*).

— On s'entretenait depuis quelques jours de faits fort graves imputés à M. Lebaudy, notaire à Paris, et qui se rattacherait à l'exercice de ses fonctions. Par suite d'une plainte que plusieurs clients de l'étude ont déposée au parquet de M. le procureur du roi, M. Lebaudy, a été arrêté hier à son domicile et écroué à la conciergerie.  
(*Gazette des Tribunaux*.)

— On lit dans l'*Helvétie* du 14 janvier :

« La Russie, l'Autriche et la Prusse viennent de rompre le silence et d'adresser au nouveau vorort trois notes identiques, concertées entre les représentants des trois cours. Nous donnons celle de la Russie, seule écrite en français; les deux autres sont en allemand et ne semblent en être que la traduction. La France n'a rien dit encore; nous attendons la réponse du vorort de Berne, qui sans doute, sera digne et ferme.

A. S. E. M. le président de Messieurs du conseil exécutif du canton de Berne, directoire fédéral.

« Je soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies, près la confédération suisse, a reçu du gouvernement du canton de Zurich, alors directoire fédéral, la notification d'usage annonçant qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier de la présente année les fonctions directoriales dont il était investi se trouveraient remises entre les mains du canton de Berne.

« D'après les ordres dont il est muni, le soussigné doit avoir l'honneur de faire connaître au nouveau directoire de la confédération suisse, que voyant en lui l'autorité qui, en vertu de l'article X du pacte conclu le 7 août 1815, est appelée à gérer les affaires générales de la confédération, la Russie entretiendra ses rapports de bienveillance accoutumée avec elle par l'organe du directoire actuel. Aussi longtemps que la base sur laquelle son pouvoir repose n'aura point été entamée dans son essence, ni viciée dans son esprit, cette base est le pacte fédéral de 1815, et l'esprit de cet acte n'est maintenu dans son intégrité qu'autant que les souverainetés cantonales, garanties par le pacte et limitées seulement pour des buts spéciaux que la constitution fédérale indique, sont scrupuleusement respectées.

« Plus les circonstances au milieu desquelles le canton de Berne se charge des hautes fonctions qui lui sont imposées sont graves, plus la cour impériale se croit obligée à ne point laisser dans l'incertitude sur ses sentiments et sur les conséquences qui en découlent naturellement.

« En s'acquittant aussi des ordres de son gouvernement, le soussigné saisit cette occasion d'offrir à S. E. M. le président et Messieurs du conseil exécutif du canton de Berne, directoire fédéral l'assurance de sa plus haute considération. »

Zurich, 29 décembre 1846 et 12 janvier 1847.

Signé, KRUDENER.

## Nouvelles étrangères.

Paris, le 13 janvier 1847.

SUISSE, GENÈVE. — Le directoire fédéral de Berne ayant adressé aux cantons un rapport sur les événements de Fribourg, le gouvernement provisoire de Genève a répondu à cette communication par une adresse au conseil d'état de Fribourg. Cette pièce, empreinte des véritables sentiments de la démocratie, est un modèle de modération et de fermeté. Nos lecteurs nous sauront gré de la leur avoir fait connaître.

« Le gouvernement provisoire de Genève au Conseil d'Etat du canton de Fribourg.

« Chers et fidèles confédérés,  
« Nous avons reçu votre lettre circulaire du 8 janvier courant, par laquelle vous nous faites part des événements qui viennent d'avoir lieu dans votre canton.

« Permettez en cette circonstance au canton de Genève, comme à un bon et ancien allié du canton de Fribourg, et comme toujours porté d'une affection particulière envers lui, de vous présenter quelques considérations dictées par un désir sincère de voir en Suisse se dissiper les malentendus qui divisent à la

laisser à ces jeunes natures tout le charme de leur coloris. Il n'en a rien fait, et c'est vraiment fâcheux. M. Magaud copie trop bien la forme pour s'en tenir là.

En quittant M. Magaud pour aller voir le carton de la Cène, nous avons jeté un coup d'œil sur le *saint Sébastien* de M. Lepaulle. C'est une bonne étude de torse, habilement peinte; mais cette demi-jeune fille qui retire une flèche en pensant à je ne sais quoi, cette tête de vieille femme attachée on ne sait où, ce fond de paysage fait à coups de balai, sont d'une remarquable nullité. Nous préférons juger ce peintre dans ses autres toiles, au milieu de son sérail, par exemple.

Hélas! M. Janmot, vers lequel nous avions hâte d'arriver, ne nous a nullement fait oublier M. Lepaulle: ce grand dessin est d'un aspect général guindé, monotone et sans inspiration. Les figures du premier plan sont d'une taille démesurée, que la perspective ne saurait excuser. Les draperies sont raides, d'un jet vulgaire, et sans élégance. Il n'est pas jusqu'aux deux anges, posés en cariatides à l'angle des piliers du fond, qui ne produisent un malheureux effet. Toutefois, si nous avons peu de sympathie pour la vaste composition de M. Janmot, nous éprouvons un vif plaisir à donner à cet artiste les éloges que mérite sa *fleur des champs*. Le type de cette figure est peu noble, et les draperies en sont médiocres, mais ces défauts sont amplement rachetés par une douce naïveté d'expression, par un dessin pur et correct, par un coloris plein de vigueur et de teintes heureuses.

Maintenant, qu'il nous soit permis de passer sous silence quelques toiles, que nous regardons comme des ébauches ou des erreurs de pinceau, pour vous parler de notre peinture de prédilection, *Daniel dans la fosse aux lions*.

Si nous avons gardé, pour clore notre critique religieuse, cette belle page de M. Leullier, c'est que nous la considérons comme une œuvre à part, comme la représentation d'une idée nouvelle, d'une manière large et puissante, seule digne d'interpréter la peinture mystique. Nous la trouvons admirablement bien placée auprès du Jugement de Salomon: c'est un heureux et beau contraste de l'art, qui se plaît à rendre la forme avec une élégante vérité avant de songer à l'action, avec cet autre art qui veut rendre la pensée dans toute son énergie, dût-il oublier de parfaire quelques détails.

fois les populations et les cantons.

« Il est des temps où les gouvernements, comme les peuples, ne doivent pas traiter toutes les questions avec la rigueur d'une légalité étroite. Il faut quelquefois savoir se placer à un point de vue plus élevé, et dans ces cas-là on trouve toujours au fond de son cœur les directions à prendre si l'on y consulte les inspirations de la divine Providence.

« C'est en se laissant aller à ce suprême enseignement que le peuple de Genève, resté le maître, par suite d'un conflit bien autrement grave que celui qui vient d'avoir lieu dans le canton de Fribourg, a donné l'exemple d'une modération qui, nous l'espérons, aura été appréciée par vous.

« Vous ne voudrez pas laisser supposer que sur notre terre républicaine, les gouvernements puissent se croire d'autres droits que les peuples, et qu'ils placent si haut le prestige de leur autorité déléguée, qu'ils la veulent établir comme intangible, et que, s'appuyant là-dessus, ils ne se croient pas appelés à user de la même modération que les peuples.

« Il nous paraît impossible que dans la question qui a fait naître les événements du 7 janvier, les sympathies de la plus grande partie des peuples de la Suisse ne soient pas pour ceux de vos citoyens qui ont voulu avant tout rester attachés à l'alliance de leurs frères, avec toute la Confédération suisse, et qui vous sollicitent depuis longtemps de ne pas vous en détacher par une alliance séparée.

« Néanmoins les peuples voisins vous ont montré qu'ils savaient retenir ces sympathies, afin de ne pas faire naître de nouveaux prétextes de désunions dans la confédération. Mais c'est évidemment à la condition que leurs gouvernements et l'autorité fédérale sauront être les interprètes de leurs sentiments, et ramener en Suisse le pacte à son véritable sens, celui d'une garantie égale accordée aux droits des peuples et des gouvernements.

« Excusez, chers et fidèles confédérés, le langage que nous tenons, il est guidé par les sentiments de la plus sincère affection pour le canton de Fribourg; nous espérons que sa franchise ne vous déplaira pas. Dans tous les cas, nous aurons su remplir un impérieux devoir en vous l'adressant.

« Nous n'avons pas d'ailleurs douté un instant que vous n'ayez déjà pesé en vous-mêmes de semblables considérations: les rapports qui se sont établis entre le directoire fédéral et vous, nous en sont un sûr garant.

« Nous avons été en outre conduits, chers et fidèles confédérés, à vous adresser particulièrement nos idées sur votre position, sur les rapports exceptionnels qui existent entre votre canton et le nôtre.

« L'évêque d'où ressortent les citoyens catholiques de notre canton réside à Fribourg.

« Il est dès lors important pour le repos de notre canton, que la manière dont le district de Morat sera traité, ne puisse pas servir de prétexte ici pour attirer l'antagonisme religieux, si vous venez à agir vis-à-vis de ce district d'une manière tout opposée à la nôtre.

« Vous le savez, les accusations dirigées contre les peuples suisses qui appartiennent à la cause libérale, de vouloir porter atteinte à la religion catholique, n'ont pas le moindre fondement; le peuple de Genève l'a bien prouvé.

« C'est en nous fondant sur ce fait que nous nous trouvons encore mieux placés pour vous présenter les considérations qui précèdent, et vous demander la réciprocité en faveur des protestants de votre canton.

« Nous saisissons cette occasion, chers et fidèles confédérés, pour vous recommander, ainsi que nous, à la Providence divine.  
Le président, James Fazy; le chancelier délégué, Th. Piguët.»

ALLEMAGNE. Du RHIN, 8 janvier. — On écrit au correspondant de Nuremberg du 11 janvier: — Je répète qu'il ne faut pas penser à un rétablissement de l'entente cordiale entre la France et la Grande-Bretagne du vivant de Louis-Philippe. Les démonstrations des carlistes à Londres, quoiqu'elles ne puissent être regardées que comme une fantasmagorie, causent, dit-on, de l'appréhension au gouvernement espagnol; Louis-Philippe lui ayant fait espérer que le double mariage serait immédiatement suivi de la reconnaissance des puissances du nord, il se trouve singulièrement désappointé par l'attitude de l'Angleterre. On assure que l'Espagne fera sous peu des concessions commerciales à cette puissance. Le gouvernement espagnol espère de cette manière rétablir l'équilibre entre l'influence anglaise et française, et surtout calmer la susceptibilité

Comme peinture proprement dite, comme scholastique, comme science du dessin, la *Fosse aux lions* est inférieure au Jugement de Salomon; mais, en compensation, quelle énergie, quelle richesse d'effet, quelle majestueuse puissance déployée dans cette toile de Daniel! On se sent frissonner devant elle: là-bas, sous la pale lueur du ciel, existe une gorge profonde calme, sombre et déserte, que traverse, seul, un oiseau de proie, attiré par l'espérance d'un lambeau de chair; ici, quatre anges aux ailes radieuses, sans épée qui flamboie, sans foudre, sans colère, de leurs mains étendues comme pour bénir, imposent la volonté de Dieu, et font taire la soif du sang, les féroces instincts, les effrayantes clameurs de tout un peuple de lions. On dirait que, frappés d'un électrique effroi, éblouis par un rayon de la splendeur divine, ils baissent la tête sous l'ordre d'un irrésistible pouvoir.

Quelle vérité de couleurs dans le contraste de cette lumière céleste avec les ombres du noir repaire! quelle vigueur de pinceau dans le jet de ces lions! Voilà de la poésie, voilà cette étincelle qui vivifie et illumine tout ce qu'elle touche.

Qu'importe, après ce la, que l'étude de Daniel soit sacrifiée! qu'importe qu'il ne soit plus qu'un acteur secondaire du drame! n'est-il pas toujours le centre de l'action? Ne voit-on pas que l'apparition des anges, que cette lutte entre d'indomptables natures et la volonté du ciel est toute pour lui?

L'effet de cette œuvre est si complet, que l'on sent, comme à son insu, un sentiment religieux s'emparer de l'âme en la regardant. Quelque chose d'intuitif agite le cœur sous une palpitation émotion, et remplit l'esprit d'une foi profonde en cette toute-puissance qui, d'un seul geste, courbe sous le joug les fières royautés du désert.

Courage, M. Leullier! l'art chrétien, qui s'en va mourant, peut revivre sous votre pinceau. Laissez se traîner dans l'ornière ces artistes sans inspiration qui inondent leurs toiles de stériles sucres. La tâche que vous embrassez est noble et glorieuse, et les sympathies ne vous feront pas défaut. Vos chrétiens aux bêtes, votre *Vengeur*, votre *Daniel* sont de brillants jalons pour le présent, et de magnifiques promesses pour l'avenir.

VICTOR V.....



blessée de la première de ces puissances.

**AUTRICHE.** VIENNE, 8 janvier. — Le duc et la duchesse de Bordeaux ne dinaient pas à la table impériale le 1<sup>er</sup> janvier, comme on l'a annoncé par erreur. LL. AA. RR., après avoir présenté leurs félicitations sont retournés au palais d'Este. (Observateur rhénan.)

**ANGLETERRE.** LONDRES, 13 janvier 1847. Cité, 4 heures. Consolidés pour compte : ouverts, 93 3/8 1/2. — Au 15 janvier, 93 1/4 à 3/8. — Espagnols : actif, 25 1/8 1/2. — 3 0/0, 35 1/2. — Passive, 5 1/2 3/8. — Portugais : 36 1/2. — Hollandais : 4 0/0, 92 3/4. — 2 1/2 0/0, 59.

Chemins de fer français. — Lignes homologuées. Paris-Rouen, 36 1/2. — Paris-Orléans, 49 1/2. — Strasbourg-Bâle, 9. — Rouen-Hàvre, 27 1/2. — Boulogne-Amiens, 2 1/2 perte. — Orléans-Vierzon, 3 1/2. — Orléans-Bordeaux, 2 1/8. — Paris-Strasbourg, 1 1/2 perte. — Tours-Nantes, 1 1/4 perte. — Paris-Lyon, pair. — Nord, 9 7/8, 10, 9 7/8, 10.

Les journaux Anglais s'occupent aujourd'hui, presque exclusivement, du discours du roi des Français : « L'insignifiant, dit le *Morning Chronicle*, est le trait caractéristique de ce discours; s'il est digne de remarque, c'est plutôt parce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit. Jusqu'ici nous étions habitués à lire dans ce discours une phrase stéréotypée sur l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre; quoique beaucoup de gens puissent considérer une telle formule comme une simple banalité, son absence peut presque être qualifiée de calamité européenne. » Le *Standard*, de son côté, dit que le discours est ce qu'il devait être dans les circonstances actuelles et que la phrase sur l'entente cordiale ne pouvait pas s'y trouver; car, en l'y introduisant, c'eût été s'abaisser, et s'abaisser ainsi, eût été insulter la France d'une part, ou imiter l'infraction à la décente et aux usages publics, peut être même (à notre avis) au droit public, commise par notre ambassadeur à Madrid, séparant un peuple de son gouvernement. Le *Morning Post* établit un rapprochement entre le discours de la couronne en France et en Espagne. C'est, dit-il, des deux côtés le même vague dans l'expression, le même retour de lieux communs puérils, la même manière d'é luder les questions sérieuses et urgentes, le même silence sur des points capitaux, pour les intérêts de plusieurs grandes nations; en un mot, c'est, dit ce journal, *bonnet blanc et blanc bonnet* (sic).

— On lit dans le *Globe* : « On disait que le roi citoyen ne veut être en compte-courant qu'avec une seule reine à la fois. L'année dernière, c'était S. M. Britannique qui tenait le plus de place sur ses livres; c'est maintenant le tour de S. M. Espagnole : la même phrase s'applique d'ailleurs aux nouvelles et aux anciennes relations commerciales. L'année dernière c'était : « L'amitié qui m'unit à la reine de la Grand-Bretagne et dont elle vient de me donner une nouvelle preuve si affectueuse, et la confiance mutuelle qui existe entre les gouvernements, ont heureusement consolidé de *bonnes et intimes relations* entre les deux Etats. »

Cette année, c'est : « Cette alliance (le mariage Montpensier) sera un nouveau gage de ces *bonnes et intimes relations* qui existent depuis si longtemps entre la France et l'Espagne, et dont le maintien est aussi désirable pour la prospérité que pour la sécurité réciproque des deux Etats. »

Il est permis de se demander si la stabilité de la maison de commerce de Madrid est de nature à donner à celle des Tuileries l'appui qu'elle recevrait de son très anciennement établi et incontestablement « solide » correspondant de Londres. Mais, au fait, nous eussions eu une bien pauvre opinion de la clairvoyance de l'Angleterre et de l'Europe, si nous eussions continué à annoncer, à nos amis et au public, le nom de « Notre reine Victoria » comme associé en tiers dans de « *bonnes et intimes relations* » avec notre reine Isabelle. *Globe* du 13 janvier.

En d'autres temps on aurait refusé d'y croire. Combien de flots de sang ont coulé! combien d'anathèmes et de malédictions ont été lancées de part et d'autre! Que diraient ces vieux chevaliers qui quittaient leurs manoirs et leurs dames pour aller conquérir le saint sépulchre sur les infidèles? Entendez-vous leurs os s'agiter dans leurs armures rouillées, et ces moines, saint Bernard à leur tête, et ces rois qui entraîneraient leurs sujets à la guerre sainte, qui ruinaient leurs états et perdaient leurs royaumes. Philippe-Auguste, te voilà vengé! Et comment fera la très sainte inquisition pour brûler déceimement quelques descendants des Maures, quand le successeur de Mahomet et l'héritier du Christ se donnent la main!

Allons! allons! c'est bien fini. Du vieux monde, de ses préjugés, de ses passions, de ses fureurs, rien ne reste debout. La vapeur avec tous ses prodiges a opéré dans le monde matériel une révolution moins grande que celle qui s'accomplit aujourd'hui dans le monde moral.

**ROME.** — Décidément le vieux monde est renversé. Voici le croissant qui vient complimenter la croix. Le sultan salue le pape, et le pape lui rend ses félicitations. Son Exc. Chekib effendi vient de recevoir mission d'aller complimenter le pape Pie IX sur son avènement au trône pontifical. De Rome, il ira à Vienne occuper le poste d'ambassadeur de la Sublime-Porte.

Ainsi les chefs officiels des deux grandes religions qui se partagent la terre déposent enfin leurs vieilles querelles et donnent à leurs fidèles l'exemple de la tolérance et de la réconciliation.

**Substances.**

On s'occupe de plus en plus de l'insuffisance de la dernière récolte, et des quantités de grains étrangers qui seront indispensables pour attendre la récolte prochaine. Le déficit en grains doit être évalué de 44 à 45 jours de nourriture pour toute la France. La dépense annuelle du royaume en grains destinés à la consommation générale s'élève à 2 milliards de francs, au prix moyen de 25 fr. l'hectolitre. Ce déficit de 45 jours nécessite sur les marchés étrangers un achat de grains de 250 millions de francs environ, qu'il faut payer, savoir : 200 millions environ en lingots, et le reste en marchandises. Cette exportation de lingots a vidé les caves de la banque de France. Il reste encore à payer 125 millions de francs, qu'il faudra trouver pour les faire sortir du pays. Le blé par suite de la disette coûte 35 fr. environ l'hectolitre; cette différence sur le prix moyen donne lieu à une dépense supplémentaire de 500 millions environ, destinés aux besoins intérieurs du pays.

Il ne faut donc pas être surpris de ce que dans toute la France le cours des grains a augmenté fortement depuis huit jours. Il n'est pas un seul marché où il y ait une baisse. Partout le pain est à un prix excessif; il est des villes où il est d'un tiers plus élevé que dans les temps et les années ordinaires.

Dans le rayon d'approvisionnement de Paris, qui se compose des départements de Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loire, Loiret, Marne, Eure, Seine-Inférieure, Aisne, et même des Ardennes et du Nord, tous les marchés qui ont eu lieu avant-hier et hier, 8 et 9 janvier, avaient de très faibles approvisionnements, et l'hectolitre de blé y a atteint un prix qu'il n'avait pas encore eu depuis la récolte : on l'a payé jusqu'à 33 fr. 50 et 34 fr. Ce dernier cours figure dans les mercuriales d'Orléans.

Au Hàvre et à Rouen et dans les environs, la hausse a été très forte aux marchés de vendredi. Elle peut être attribuée, à la fois, au peu de provisions que les cultivateurs apportent, et aux achats nombreux de blé et de farine que l'Angleterre commence à faire en France même. Au Hàvre, on vient d'acheter pour Londres et Liverpool plusieurs milliers de barils de farine d'Amérique; Marseille a également de nombreuses commandes pour l'Angleterre. A Bayonne et à Bordeaux les achats du commerce anglais ont fait augmenter considérablement le prix du maïs.

**CRISE FINANCIERE.**

Les espérances sur la fin de la crise financière s'évanouissent de jour en jour, et la pénurie de numéraire suit une marche ascendante. L'emprunt de 20 millions que la banque de France vient de contracter à Londres, est certes bien loin d'avoir rassuré les esprits. Le calme et la tranquillité ne peuvent pas encore s'annoncer d'une manière certaine, quoique ce chiffre de 20 millions puisse être augmenté jusqu'à 80 millions, au fur et à mesure des demandes de la banque. On ne croit pas que ce chiffre soit encore de nature à remplir tous les besoins de cet établissement. On sait que le trésor devra sous peu de mois retirer la presque totalité des sommes qu'il a encore à la banque; et la nécessité d'acheter des grains à l'étranger ne permettra pas de conserver à l'intérieur tout le numéraire qui est nécessaire à la circulation. La haute banque qui connaît parfaitement les difficultés actuelles a pris les devants et a fait des ventes considérables sur la rente française, parce qu'elle s'attend que le gouvernement se trouvera dans la nécessité de demander aux chambres l'autorisation de faire un emprunt de 200 millions au moins avant la fin de cette année.

Tous les journaux s'occupent actuellement de la situation de la banque, et ils sont unanimes pour en constater les embarras. Il a été question il y a deux jours dans le conseil de la banque de réduire le terme des échéances de 90 jours à 60, et cette mesure n'a pas rencontré une aussi forte opposition que celle qui consistait à élever le taux de l'intérêt. Malheureusement il semble impossible maintenant que la banque résiste aux demandes énormes de numéraires qui lui sont faites, et on peut regarder comme une chose certaine qu'elle va prendre cette semaine une mesure restrictive. Le taux de l'intérêt est maintenant à 6 0/0 dans toute l'Allemagne; et comme il n'est encore qu'à 4 0/0 à la banque de France, il n'est pas étonnant qu'on s'adresse à elle de toute part, de manière à lui enlever jusqu'à ses dernières ressources.

**Chronique locale.**

Les souscripteurs pour la fondation des crèches s'étaient réunis dimanche, 10 courant, dans la salle du Cercle philarmomique. Ils ont entendu, avec une religieuse attention, un travail fort remarquable, lu par M. le docteur Imbert, sur cette importante question. L'orateur s'est attaché à prouver qu'il serait désirable que l'on adoptât l'idée de l'organisation d'une crèche complète, et à laquelle son incontestable supériorité ferait donner le nom de *crèche modèle*. On a applaudi surtout un passage traité avec beaucoup de chaleur, dans lequel M. Imbert dépeint la triste et trop véritable situation de l'enfant du pauvre. Les éloquentes paroles du savant professeur ont excité de vives sympathies; aussi, la solution qu'il a proposée a été très favorablement accueillie par l'assemblée, qui a nommé, séance tenante, une commission composée de MM. P. Joly, administrateur des hôpitaux; BOULLIER, membre du conseil municipal; IMBERT, médecin de l'Hôtel-Dieu; BARRIER, chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu; BRUOT, professeur de la Faculté des sciences; BARRIER, membre du conseil des Prud'hommes.

Chargée par les souscripteurs d'étudier à fond cette question et d'en préparer la réalisation, cette commission pourra en outre, s'adjoindre pour l'aider, dans les fonctions telles personnes qu'elle jugera convenables. Nous ne doutons que, grâce à ses efforts, le montant des souscripteurs qui, déjà s'élèvent à une somme de plus de 3,000 fr., n'augmente rapidement, et que cette œuvre si nécessaire ne reçoive enfin une prompte réalisation. Nous rappelons à nos lecteurs, en attendant que nous indiquions les lieux où les listes seront déposées, que l'on peut déjà s'inscrire dans nos bureaux, rue Saint-Dominique, n° 1.

— Le projet d'une boulangerie générale, dont nous avons présenté les plans et les avantages dans un de nos premiers numéros, vient d'être mis à exécution depuis deux jours. Un journal de cette ville, en rendant compte de ce fait, s'est servi d'une expression qui a paru injurieuse à MM. les syndics de la boulangerie lyonnaise, et a semblé nécessiter une longue réponse de la part de ces messieurs. En discutant cette importante question, nous avons cru remarquer dans la lettre des syndics quelques erreurs au sujet du projet dont nous avons parlé; l'espace nous manque aujourd'hui pour donner à cet égard quelques explications qui nous paraissent nécessaires; nous remplirons ce devoir dans un prochain numéro.

— M. de Vouges de Chanteclair, juge de paix du deuxième arrondissement de Lyon, vient de mourir; il a été inhumé mardi.

— On lit dans le *Moniteur Judiciaire* : « A son audience de mercredi, le tribunal civil de Lyon a prononcé l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de 28 maisons dont l'emplacement est nécessaire pour l'exécution de la rue Centrale. MM. Jacquemet et Pras ont été nommés magistrats directeurs du jury. »

— Voici les noms des propriétaires qui n'ont pas encore transigé, pour la vente de leurs immeubles, avec les entrepreneurs de la rue Centrale, et dont l'expropriation a été prononcée à l'audience du 13 janvier 1847.

MM. Buytousac, Micoud François, Berne Hubert, dame Artru, Elie Marguerite épouse Pessonneau, Chaze Jean-François, Robert Jean-Marie et son épouse, Dumortier, les héritiers Ram-

baud, dame veuve de Cuzieu, les héritiers Fournier, Péricaud Marc-Antoine, veuve Chaney, Bognet Jean-Alphonse, les héritiers Prosper Chappet, Girard et Duperré, Bricaud Jules et Joseph, les hospices de Lyon, les héritiers Fougasse, Achard-James, Magaud Pierre et Guigard Jean, dame Mielton veuve Fuchet, Arnaud Joseph, dame Lablatinière veuve Debert, Durand Claude, les héritiers Kock, Garde Jean-André, Potier et son épouse, et Guerrier Laurent.

— Par ordonnance de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 septembre 1846, M. de Vauxonne, conseiller à la cour royale de Lyon, a été nommé pour présider les assises du premier trimestre de 1847 dans le département du Rhône, qui s'ouvriront à Lyon le lundi, 8 février prochain, à 8 heures du matin. — Assesseurs : MM. Sauzey et Capelin, conseillers.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal de Saône-et-Loire* :

« Malgré la rigueur du froid que nous avons éprouvé ces jours derniers, les opérations de tracé et de nivellement n'ont pas cessé sur tout le parcours de Châlons à Lyon.

« Nous savons, de plus, que M. de Calmels, géomètre en chef du cadastre, a traité avec le conseil d'administration pour livrer, dans un délai très rapproché, les plans de toutes les propriétés traversées par la ligne de fer. On aura une idée de l'étendue de ce travail, quand on saura que ces plans présenteront sur le papier une longueur de 650 mètres au moins. Cette opération est déjà commencée à Châlons et à Tournus; elle le sera incessamment sur d'autres points, pour continuer jusqu'à Lyon.

« Le tracé définitif est aujourd'hui arrêté et piqueté depuis Châlons jusqu'à Villefranche. Pour mettre le rail-way au dessus des hautes eaux, pour éviter même qu'elles ne viennent battre le pied des chaussées, on s'est tenu constamment à droite de l'étude primitive de M. Laval; ce qui fait que, dans la traversée de Mâcon, la ligne, ainsi que nous l'avons déjà dit, passant derrière l'Hôpital et les maisons qui forment le côté ouest de la rue de l'Héritan, traverse en tunnels celles de l'Echarpe, du Pavillon, l'impanne de l'Héritan et la rue du faubourg de la Barre. Ce débarcadère, au lieu de se trouver dans le jardin de M. Pontbichet, sera à l'ouest du chemin de St-Brice ou de St-Clément, commençant à peu près à la rue du Cimetière et se continuant jusqu'au jardin de M. Thevenin.

« Aussitôt que M. Calmels aura terminé son travail, l'enquête d'expropriation aura lieu d'après les formes prescrites par la loi du 3 mai 1841.

« Plusieurs puits ont été creusés dans la direction que suivra le rail-way sur le territoire de Mâcon, et il a été reconnu que la nature du terrain ne présente point d'obstacles. »

— Avant hier, avant l'audience publique de la première chambre de la cour royale, MM. Souéff, premier avocat-général; Cochet, avocat-général; d'Averton, conseiller, et Gault, substitut du procureur-général, ont été installés dans leurs nouvelles fonctions.

— Ces jours derniers, un enfant était trouvé exposé dans l'église de Saint-Nizier; pendant que le sacristain était allé prévenir le commissaire de police, le suisse découvrait, derrière une cloison en planche, un individu couché et enveloppé dans une couverture. Conduit à la sacristie, on a trouvé sur lui des crochets et de la glue. M. le commissaire de police a ainsi doublement utilisé sa course, en faisant porter l'enfant à la Charité et conduire le voleur en prison.

— Trente-deux séances ont déjà été données par M. Robin depuis son retour en notre ville, et chaque fois le public s'est retiré avec la résolution de revenir voir les prestiges de cet excellent physicien. Cependant, pressé par des engagements ultérieurs, M. Robin nous quitte, dit-on, très incessamment pour aller passer le carême à Rome; nous en serions fâchés pour les retardataires, qui, comptant sur un long séjour de cet artiste à Lyon, auraient remis à plus tard d'assister à ses expériences.

Le public de jeudi a vivement applaudi à divers tours d'adresse de M. Robin. Composé en partie de dames, son auditoire paraissait d'autant plus charmé, que le choix de ses tours était tout-à-fait des plus distingués : nous avons revu son *Meunier*, ses *Poissons d'or*, son *Arlequin*, sa *Ménagerie improvisée*, excellente charge à désopiler la rate de tous les spectateurs par l'arrivée subite, inattendue, de divers animaux que l'on était loin de soupçonner dans la salle.

Le Diaphanorama, cette exposition de points de vue si remarquables, pris dans toutes les parties du monde, a terminé la soirée de la manière la plus irréprochable. Les tableaux de ce diorama sont tous peints avec une rare fidélité, et sont renouvelés à chaque représentation. Dans celle-ci nous avons principalement distingué l'église *Saint-Etienne-du-Mont* à Paris, vue de jour, et de nuit pendant la célébration d'une messe de minuit; la *cour des Lions* du palais de l'Allambra à Grenade, avec un effet de lune magnifique; la superbe *cathédrale de Cracovie*, couverte de neige. Ce genre de spectacle, tout-à-fait nouveau, surtout par la reproduction des points de vue qui semblent se fondre l'un dans l'autre, et, pour ainsi dire, se métamorphoser aux yeux du public, justifierait à lui seul l'empressement de la foule à répondre aux appels attrayants de M. Robin, que nous engageons encore nos lecteurs de se hâter d'aller voir; car il est à la veille de nous quitter.

**Nouvelles diverses.**

On assure qu'un conseil de famille doit être tenu prochainement aux Tuileries conformément à la loi française, pour autoriser madame la duchesse de Montpensier, qui est mineure émancipée par mariage, à aliéner ses biens situés en Espagne.

— On assure que la discussion de l'adresse sera retardée de quelques jours pour laisser au ministère le temps de faire imprimer des documents nouveaux et d'y joindre les réponses que M. Guizot y a faites.

— Le conseil général des ponts-et-chaussées a terminé, ces jours derniers, la rédaction de son avis sur la question de l'emplacement du débarcadère du chemin de fer de Paris à Lyon, et l'a envoyée aujourd'hui au ministre des travaux publics. Ainsi la gare sera maintenue au Boulevard-Contrescarpe moyennant des ouvrages considérables d'art, entre autres un viaduc pour la traversée des rues Moreau et Traversière et des dépendances de la nouvelle force.

— Le *Moniteur* publie les états comparatifs des recettes, des impôts et revenus indirects de l'année 1846 avec celles des années 1844 et 1845.

